

Détermination des autorisations de dépenses prévues par des lois régionales

Référence	Mesure	Description	Année 2026	Année 2027	Année 2028
LR n° 12 du 01/06/1982	04 02	PROMOTION D'UNE FONDATION POUR LA FORMATION AGRICOLE PROFESSIONNELLE ET POUR L'EXPÉRIMENTATION AGRICOLE ET CONTRIBUTION RÉGIONALE À LA FONDATION SUSDITE	5 550 000	5 550 000	5 550 000
LR n° 36 du 30/07/1986	04 06	INSTITUT RÉGIONAL <i>ADOLFO GERVASONE</i>	235 000	235 000	235 000
LR n° 18 du 19/04/1988	05 02	PROMOTION D'UNE FONDATION POUR LA RÉALISATION D'INITIATIVES CULTURELLES ET POUR L'ORGANISATION DE CONGRÈS CONCERNANT LES RAPPORTS ENTRE DROIT, SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE, ET SUBVENTION RÉGIONALE À LA FONDATION SUSDITE	270 000	270 000	270 000
LR n° 20 du 28/06/1991	04 02	PROMOTION D'UNE FONDATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE	4 060 000	4 060 000	4 060 000
LR n° 33 du 23/08/1991	05 02	PROMOTION DE LA FONDATION « CENTRE D'ÉTUDES HISTORICO-LITTÉRAIRES NATALINO SAPEGNO »	210 000	210 000	210 000
LR n° 8 du 17/03/1992	04 04 05 02	MESURES RÉGIONALES DESTINÉES À UNE FONDATION CHARGÉE DE LA MISE EN VALEUR ET DE LA VULGARISATION DU PATRIMOINE MUSICAL TRADITIONNEL AINSI QUE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE MUSICALE EN VALLÉE D'AOSTE	2 081 000	2 081 000	2 081 000
LR n° 56 du 26/05/1993	04 02	CONCOURS FINANCIER DE LA RÉGION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU LYCÉE LINGUISTIQUE DE COURMAYEUR	1 158 500	1 158 500	1 158 500
LR n° 36 du 28/07/1994	05 02	CRÉATION DE LA FONDATION « INSTITUT D'ÉTUDES FÉDÉRALISTES ET RÉGIONALISTES »	115 000	115 000	115 000
LR n° 64 du 27/08/1994	16 02	MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET RÉGLEMENTATION DE LA CHASSE	272 868	274 868	274 868
LR n° 23 du 11/01/1996	04 06	DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION SCOLAIRE	327 000	327 000	327 000
LR n° 10 du 17/05/1996	05 01	MESURES POUR LA RÉHABILITATION ET LA VALORISATION DU FORT ET DU BOURG MÉDIÉVAL DE BARD	4 550 000	4 550 000	4 550 000
LR n° 19 du 26/07/2000	04 02 05 02 04 06 04 01	AUTONOMIE DES INSTITUTIONS SCOLAIRES.	4 389 300	4 293 300	4 292 300
LR n° 7 du 20/05/2002	07 01 14 01	RÉORGANISATION DES SERVICES DE CHAMBRE DE COMMERCE	1 550 000	1 550 000	1 550 000
LR n° 9 du 24/06/2002	09 02 11 01 09 01	CONSTITUTION DE LA FONDATION « MONTAGNE SÛRE »	1 020 000	1 020 000	1 020 000
LR n° 24 du 14/11/2002	05 02	CRÉATION DE LA FONDATION CLÉMENT FILLIÉTROZ	330 000	330 000	330 000
LR n° 14 du 10/08/2004	09 05	NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA FONDATION GRAN PARADISO - GRAND PARADIS ET ABROGATION DES LOIS RÉGIONALES N° 14 DU 14 AVRIL 1998 ET N° 34 DU 6 NOVEMBRE 1999	485 000	485 000	485 000
LR n° 16 du 10/08/2004	09 05	NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DU PARC NATUREL DU MONT-AVIC ET ABROGATION DES LOIS RÉGIONALES N° 66 DU 19 OCTOBRE 1989, N° 31 DU 30 JUILLET 1991 ET N° 16 DU 16 AOÛT 2001	1 350 000	1 400 000	1 425 000
LR n° 17 du 11/08/2004	16 01	NOUVELLE RÉGLEMENTATION DU CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDE, DE PROTECTION, DE REPRÉSENTATION ET DE VALORISATION DE LA VITICULTURE DE MONTAGNE (CERVIM) ET ABROGATION DES LOIS RÉGIONALES N° 46 DU 24 DÉCEMBRE 1996 ET N° 26 DU 4 MAI 1998	75 000	75 000	75 000
LR n° 34 du 23/12/2004	13 07	RÉGLEMENTATION DES ÉTABLISSEMENTS DE DROIT PUBLIC D'AIDE ET DE BIENFAISANCE, TELS QU'ILS ONT ÉTÉ TRANSFORMÉS PAR L'ART. 37 DE LA LOI RÉGIONALE N° 21 DU 15 DÉCEMBRE 2003 (LOI DE FINANCES AU TITRE DE LA PÉRIODE 2004/2006) ET ABROGATION DE LA LOI RÉGIONALE N° 18 DU 12 JUILLET 1996	1 300 000	1 300 000	1 300 000
LR n° 5 du 17/04/2007	11 01	DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ORGANISATION DU SECOURS ALPIN VALDÔTAINE	2 140 000	2 140 000	2 140 000

LR n° 7 du 26/04/2007	16 01	INSTITUTION DE L'AGENCE RÉGIONALE POUR LES FINANCEMENTS AGRICOLES DE LA RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE/VALLE D'AOSTA (AREA VDA)	1 200 000	1 200 000	1 200 000
-----------------------	-------	---	-----------	-----------	-----------

LR n° 10 du 24/05/2007	14 01	NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE L'INSTITUT VALDÔTAIN DE L'ARTISANAT DE TRADITION (IVAT)	1 570 000	1 480 000	1 480 000
LR n° 9 du 26/05/2009	07 01	NOUVELLES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ORGANISATION DES SERVICES D'INFORMATION, D'ACCUEIL ET D'ASSISTANCE TOURISTIQUES ET INSTITUTION DE L'« OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME - <i>UFFICIO REGIONALE DEL TURISMO</i> »	3 750 000	3 750 000	3 750 000
LR n° 32 du 04/08/2010	13 07	INSTITUTION DE LA FONDATION DE LA RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER	300 000	300 000	300 000
LR n° 36 du 09/11/2010	05 02	MESURES DE PROMOTION ET DE VALORISATION DU PATRIMONE ET DE LA CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE ET INSTITUTION DE LA FONDATION FILM COMMISSION VALLÉE D'AOSTE	1 020 000	1 020 000	1 020 000
LR n° 22 du 18/07/2012	04 04	MESURES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET DE LA CULTURE MUSICALES EN VALLÉE D'AOSTE ET DE VALORISATION ET DE DIFFUSION DU PATRIMOINE MUSICAL TRADITIONNEL, AINSI QUE MODIFICATION DE LA LOI RÉGIONALE N° 8 DU 17 MARS 1992.	2 730 000	2 730 000	2 730 000
LR n° 7 du 29/03/2018	17 01 09 02	NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE L'AGENCE RÉGIONALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ARPE) DE LA VALLÉE D'AOSTE ET ABROGATION DE LA LOI RÉGIONALE N° 41 DU 4 SEPTEMBRE 1995 (INSTITUTION DE L'AGENCE RÉGIONALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - ARPE ET CRÉATION, DANS LE CADRE DE L'UNITÉ SANITAIRE LOCALE DE LA VALLÉE D'AOSTE, DU DÉPARTEMENT DE PRÉVENTION ET DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE MICROBIOLOGIE) ET D'AUTRES DISPOSITIONS EN LA MATIÈRE	7 100 000	6 900 000	6 900 000
TOTAL			49 138 668	48 804 668	48 828 668

